

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2020

Délibération
n°86-2020
Point 4.4.8.2

Point 4.4.8.2 de l'ordre du jour

Modification du Diplôme d'université Tremplin Réussite – IUT Robert Schuman

EXPOSE DES MOTIFS

Le diplôme d'université Tremplin Réussite s'adresse aux étudiants en difficulté (échec aux semestres, difficultés de positionnement, décrochage, etc). L'objectif est de permettre à ces jeunes une **réorientation** ou un **retour en études** réussis en mettant en place un parcours axé sur la culture, la méthodologie de travail, la connaissance de soi, la découverte des disciplines universitaires et l'accompagnement dans son projet personnel. Il a aussi pour but de remotiver les étudiants en vue d'un redémarrage de leur projet d'études dans des conditions de réussite et favoriser une réorientation réussie. Il est porté par l'IUT Robert Schuman.

Le recrutement des étudiants se fait à partir :

- du sprint d'écriture (écrit réflexif d'analyse du parcours personnel, en 20 mn)
- d'un entretien de positionnement de 20 mn avec 1 accompagnateur du D.U.

Les étudiants sont aussi admis sur proposition de la composante d'origine ou des conseillers d'Espace avenir (service d'aide à l'orientation de l'université).

L'objectif de la modification du D.U Tremplin, contractualisé dans le cadre du projet Include, est de mettre en cohérence et enrichir les dispositifs existants et de proposer une offre renforcée de soutien aux étudiants en difficulté de positionnement et d'apprentissage.

Ces dispositifs flexibles mais articulés et cohérents entre eux répondront aux différentes attentes et besoins des étudiants (quelques exemples de profils sont disponibles dans le schéma en annexe « Modularisation de parcours pour les étudiants en difficulté de positionnement et d'apprentissage »). Il s'agit ainsi de repenser ensemble le DU Tremplin Réussite (créé en 2011), le DU AccES (créé en 2018 (voir schéma en annexe)) et le parcours Rebond (créé en 2013, parcours non diplômant).

Par 24 voix pour, la CFVU a approuvé la modification du Diplôme d'université Tremplin Réussite – IUT Robert Schuman.

Délibération

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la modification du Diplôme d'université Tremplin Réussite – IUT Robert Schuman.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg, le 15 juillet 2020

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN

Université				
			de Strasbourg	

I. Intitulé : DU Tremplin Réussite

S'agit-il : d'une création OU d'une modification/renouvellement de DU

Date d'approbation par le Conseil de composante :

II. Exposé des motifs de la création / modification

Organisé sur 5 mois de février à juin, le diplôme d'université Tremplin Réussite s'adresse aux étudiant-e-s en difficulté : échec aux semestres, difficultés de positionnement, décrochage.

L'objectif est de permettre à ces jeunes une réorientation ou un retour en études réussis en mettant en place un parcours axé sur la culture, la méthodologie de travail, la connaissance de soi, la découverte des disciplines universitaires et l'accompagnement dans son projet personnel.

Par ce "temps" d'apprentissage et d'orientation hors des filières, la volonté est de réduire les lacunes culturelles et les faiblesses méthodologiques des étudiant-e-s en difficulté, de favoriser une réorientation réussie et de permettre le "raccrochage" des étudiant-e-s en "évaporation".

Il s'agit de leur proposer un temps, dans leur temps d'étude, pour reprendre en main leur parcours et leur projet. Quatre grands objectifs sont ainsi définis :

1. Développer les compétences méthodologiques des étudiant-e-s, les former à ce métier d'étudiant, notamment en matière de maîtrise de l'information, d'organisation du travail, d'expression, de compétences numériques par exemple
2. Enrichir leur culture générale et scientifique
3. Accompagner leur projet personnel et professionnel, avec l'objectif d'ancrer leur projet d'orientation dans une réalité professionnelle
4. Assurer un enseignement disciplinaire parmi les grands domaines universitaires

L'intention est ainsi aussi de remotiver les étudiant-e-s en vue d'un redémarrage de leur projet d'études dans des conditions de réussite et favoriser une réorientation réussie.

Modifications envisagées

L'objectif de la modification du DU Tremplin, contractualisé dans le cadre du projet Include, est de mettre en cohérence et enrichir les dispositifs existants (DU AccES, DU Tremplin et Parcours Rebond notamment) et de proposer une offre renforcée de soutien aux étudiant-e-s en difficulté de positionnement et d'apprentissage. Ces dispositifs flexibles mais articulés et cohérents entre eux répondront aux différentes attentes et besoins des étudiant-e-s (nous proposons quelques exemples de profils dans le schéma en annexe « Modularisation de parcours pour les étudiant-e-s en difficulté de positionnement et d'apprentissage »). Il s'agit ainsi de repenser ensemble le DU Tremplin Réussite (créé en 2011), le DU AccES (créé en 2018 (voir schéma en annexe) et le parcours Rebond (créé en 2013, parcours non diplômant).

Pour le DU Tremplin, les modifications opérées sont les suivantes :

- Renommage d'UE et modules pour que les intitulés soient les plus proches possibles du DU AccES
- Harmonisation du programme et du volume des modules pour permettre une éventuelle mutualisation
- Évolution conjointe des deux offres de formation pour répondre au mieux aux besoins des étudiants

III. Composante de rattachement :

A. Composantes ou services associées :

- Composante de rattachement : IUT Robert Schuman
- Composantes partenaires (pour co-formation) : IUT Louis Pasteur (DU AccES), Faculté des Lettres, Faculté de Sciences de l'éducation, Faculté des Sciences sociales, UFR de Physique et Ingénierie, Faculté de Chimie, Faculté des sciences de la vie
- Espace Avenir pour l'information dans les composantes et l'appui au projet de l'étudiant
- Idip pour l'ingénierie pédagogique et les enseignements, l'encadrement des étudiants, les missions professionnelles
- Réseaux professionnels

B. Universités partenaires

/

C. Autres partenariats

- Action RH, cabinet conseil en ressources humaines et formation

IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Sophie KENNEL

Idip, 15 rue du maréchal Lefebvre 67000 Strasbourg

IUT Robert Schuman, 72 rte du Rhin 67400 Illkirch

06.89.39.41.14

sophie.kennel@unistra.fr

V. Conditions d'admission et public concerné

A. Mode de recrutement / sélection

Le recrutement des étudiant·e·s se fait à partir :

- du sprint d'écriture (écrit réflexif d'analyse du parcours personnel, en 20 mn)
- d'un entretien de positionnement de 20 mn avec 1 accompagnateur du DU.

Les étudiant·e·s sont aussi admis·e·s sur proposition de la composante d'origine ou des conseillers d'Espace Avenir (service d'aide à l'orientation de l'université).

Critères

La détermination des cibles du diplôme, et plus encore la détection des étudiant·e·s "en besoin et en capacité de tirer le meilleur profit" du dispositif, est un réel défi politique et pédagogique. Il reste que si les études sont nombreuses qui identifient les étudiant·e·s en échec ou en décrochage et les causes de ces difficultés, il est difficile de détecter la volonté et l'aptitude à "raccrocher" les études.

Les critères de recrutement visent à vérifier que l'étudiant·e sera en mesure de tirer profit du dispositif et de rebondir. Pour cela, il faut estimer si les facteurs suivants seront un frein trop important à la réussite :

- Difficultés économiques, psycho-médicales ou sociales trop importantes >> orientation vers le SUMPS et/ou le CAMUS
- Manque de motivation (pas d'intérêt pour les études ni de capacité à s'engager dans le travail universitaire, peu d'intérêt pour le DU) >> orientation vers l'emploi, le service civique, les filières courtes en apprentissage
- Projet d'orientation déjà clairement défini, peu de difficultés d'apprentissage >> orientation vers l'emploi saisonnier, le service civique, le stage

B. Effectifs prévisionnels

Le diplôme d'université Tremplin Réussite s'adresse aux étudiant·e·s en rupture d'études, qui ont pris conscience au long du premier semestre de leurs difficultés d'orientation, d'apprentissage ou de positionnement, qu'ils aient encore maintenu le lien avec leur cursus ou qu'ils aient quitté leur formation.

Il s'agit en effet de toucher ceux qui sont en capacité de rebondir et de reprendre un cursus de formation, et pour qui le dispositif est nécessaire à la construction du parcours et à l'acquisition des prérequis universitaires, parmi les profils suivants :

- Étudiant·e·s en grande difficulté en 1^{ère} année
- Étudiant·e·s de 1^{ère} année décrocheurs
- Étudiant·e·s en souhait de réorientation

Chaque promotion peut accueillir entre 15 et 40 étudiants.

VI. Modalités d'évaluation des étudiants

Evaluations

Contrôle continu intégral

Moyenne générale de 10/20, compensation entre les unités d'enseignement

Pour les UE propres à la formation, la fréquence de ces contrôles, leur nature (épreuve écrite, orale) et leurs poids respectifs, sont définis en équipe pédagogique et communiqués aux étudiants dans le cadre des MECC. Une seule note moyenne des différentes épreuves par module est transmise à la scolarité et il n'est pas prévu de deuxième session.

En cas d'absence non justifiée à un contrôle, l'étudiant est sanctionné par la mention ABI (équivalent à 0). Si l'étudiant est absent à tous les contrôles sans justification il est déclaré défaillant. Lorsque l'absence est justifiée l'étudiant dépose sa demande ainsi que les justificatifs auprès du service de scolarité dans un délai n'excédant pas 7 jours après l'épreuve et une épreuve de substitution peut lui être accordée. La nature de celle-ci ainsi que sa durée sont choisies par l'enseignant concerné.

Pour les UE en commun avec d'autres composantes ce sont les modalités d'évaluation définies par les composantes concernées qui s'appliquent et seules les notes obtenues en première session sont prises en compte.

Jury d'admission et de délivrance

- Responsables du diplôme
- Vice-présidente déléguée à la réussite étudiante
- 2 enseignants

VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenant dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
Adinda Dina	Ens. contractuelle	70	Idip	36	TIC et Sources et méthodologie de recherche d'information
Bichara Dominique	PLP		Lycée J.-F. Oberlin	24	Organisation du travail
Dodu Brigitte	MCF	09	Faculté des lettres	12	Littérature
Guellil Zakaria	PRCE	31	Faculté de Physique et Ingénierie	24	Maths & Physique
Kennel Sophie	PRCE	70	Idip, IUT R. Schuman	16	Approche des disciplines et Parcours
Matrat Delphine	PRCE		Lycée Henri Meck	12	Économie
Ouardani Mohamed	MCF	19	Faculté des sciences sociales	12	Initiation à la sociologie TD
Pétrovic Céline	Ens. contractuelle		INSPE	28	Connaissance du monde contemporain
Picot Jérémy	MCF		IUT R. Schuman	12	Organisation
Van Ruymbeke Sophie	Ens. contractuelle		IUT Louis Pasteur	8	Positionnement et construction de parcours

B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Burckel Stéphane	Indépendant	32	Pratiques corporelles
Caron Elodie	Simplicial	12	Droit
Caublot Morgane	Idip, Unistra	26	Gestion de projet, Apprendre à apprendre, Psychologie
De Fremont Pierre	CNRS	24	Chimie
Delaunay Alexandra	Idip, Unistra	20	Gestion de projet, Apprendre à apprendre,
Denami Maria	Idip, Unistra	12	Préparation à l'immersion prof., Connaissance du milieu prof.
Dentz Michel	Indépendant	12	Accompagnement au projet d'études
Hahn Nathalie	Actions RH	12	Accompagnement au projet d'études
Jeangeorges Carine	Idip, Unistra	6	Psychologie
Kraus Géraldine	Speakeasy	224	Anglais
Ottenwelter Valérie	Indépendante	12	Ouverture culturelle
Raudot Clothilde	Indépendante	12	Accompagnement au projet d'études
Supper Marie	Actions RH	12	Accompagnement au projet d'études
Vonie Stella	Idip, Unistra	14	Préparation à l'immersion prof., Connaissance du milieu prof., Apprendre à apprendre

VIII. Enseignements

	CI	TP	TA*	Total Cours	Coef	Oral		Dossier		Devoir sur table		Participation		Objectifs	
						Coef	Nb	Durée	Coef	Nb	Durée	Coef	Nb		Durée
UE 1	54	28	68	82	7									Maitriser les méthodes et les outils pour optimiser ses apprentissages et l'acquisition des compétences universitaires.	
1.1	24	0	18	24	2										
1.1.1	12	0	10	12	1	0,5	1-4	30 mn	0	0	0,5	1-4	30 mn	0	0
1.1.2	12	0	8	12	1	0,4	1	30 mn	0,6	1	0	0	0	0	0
1.2	12	12	20	24	2										
1.2.1	12	0	10	12	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0
1.2.2	0	12	10	12	1	0	0	0	0	1	1	2h	0	0	0
1.3	18	16	30	34	3										
1.3.1	10	0	10	10	1	0,3	1-2	20 mn	0	0	0,7	1-2	20 mn	0	0
1.3.2	0	12	10	12	1	0	0	0	0	1	1-4	20 mn	0	0	0
1.3.3	8	4	10	12	1	0,3	0	20 mn	0,7	1	0	0	0	0	0
UE 2	26	36	200	62	8									Se situer dans son parcours personnel et académique. Elaborer un projet professionnel pertinent.	
2.1	4	36	34	40	3										
2.1.1	4	8	14	12	1	0	0	0	0,8	2	0	0	0,2	0	0
														Se motiver, prendre confiance, gérer son stress. Se connaître : aptitudes, attitudes, aspirations. Construire son parcours personnel et académique, professionnel.	

2.1.2	Accompagnement aux stratégies d'apprentissage et au positionnement dans les études	0	12	10	12	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	S'autoévaluer pour apprendre et s'orienter. Réfléchir sur ses projets et construire son parcours. Ecouter et agir en tenant compte des conseils.	
2.1.3	Théâtre forum	0	16	10	16	1	0,6	1-4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Développer son aisance et la maîtrise de soi.	
2.2	Professionalisation	22	0	16	22	2																			
2.2.1	Préparation à l'immersion professionnelle et analyse de l'expérience	10	0	8	10	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Préparer son immersion professionnelle (recherche, candidatures). Mener une réflexion sur l'activité professionnelle souhaitée pour la découverte, les missions et compétences envisagées. Avoir un comportement adapté en entreprise. Savoir analyser l'expérience et en tirer un bilan personnel.	
2.2.2	Découverte du monde professionnel	12	0	8	12	1	0	0	0	0,5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Décrire les secteurs professionnels et les métiers visés. Identifier les enjeux d'un domaine professionnel. Analyser les questions de ressources humaines, de sociologie des professions et de droit du travail.	
2.3	Immersion professionnelle (mission professionnelle + stage facultatif de 4 semaines)	0	0	150	0	3	1	1	30 mn	2	1	0	Mettre en œuvre des compétences professionnelles en situation réelle. Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.												
UE 3	Culture Humaniste	52	0	30	52	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Développer sa culture générale, identifier les enjeux du monde actuel et situer son rôle dans la société d'aujourd'hui.	
3.1	Culture générale	24	0	20	24	2																			
3.1.1	Connaissance du monde contemporain	12	0	10	12	1	0	0	0	0	0	0	1	1-2	1h	0	0	0	0	0	0	0	0	Identifier les grands enjeux et phénomènes de la société actuelle pour pouvoir se situer dans son environnement local, national et international.	
3.1.2	Ouverture culturelle	12	0	10	12	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Repérer et analyser des œuvres et des phénomènes culturels et interculturels. Initier un processus artistique réflexif.	
3.2	Langues	28	0	10	28	2																			
3.2.1	Anglais	28	0	10	28	2	0,8	1-4	20 mn	0	0	0	0,8	1-4	20 mn	0,4	0	0	0	0	0	0	0	0	S'exprimer à l'écrit et à l'oral en anglais dans les contextes de la vie quotidienne et de la conversation
UE 4	Fondamentaux disciplinaires (8 crédits à cumuler)	96	0	96	96	8																			
4.1	Droit (SHS) et Economie (SHS)	24	0	24	24	2	0	0	0	0	0	0	2	2-4	1h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Identifier les fondements théoriques du droit privé. Analyser des textes juridiques.
4.2	Introduction à la sociologie (SHS)	24	0	24	24	2	0	0	0	0	0	2	1-3	1h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Décrire les grands courants sociologiques. Mettre en œuvre l'analyse sociologique
4.3	Littérature et Composition (SHS)	24	0	24	24	2	0	0	0	1	0	1	1	1-4	1h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Décrire les grands courants littéraires. Appliquer les techniques d'analyse d'œuvres.

4.4	Psychologie (SHS)	24	0	24	24	2	0	0	0	0	0	0	0	2	1-4	1h	0	0	0	Identifier les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline (psychologie clinique, cognitive, du développement, sociale)
4.5	Mathématiques (S)	24	0	24	24	2	0	0	0	0	0	0	0	2	1-4	1h	0	0	0	Comprendre et utiliser les modèles mathématiques de base, utiliser des outils mathématiques et statistiques
4.6	Biologie (S)	24	0	24	24	2	0	0	0	0	0	0	0	2	1-4	1h	0	0	0	Analyser et résoudre un problème simple de physique en s'appuyant sur les savoirs scientifiques
4.7	Chimie (S)	24	0	24	24	2	0	0	0	0	0	0	0	2	1-4	1h	0	0	0	Analyser et résoudre un problème simple de biologie en s'appuyant sur les savoirs scientifiques
4.8	Physique (S)	24	0	24	24	2	0	0	0	0	0	0	0	2	1-4	1h	0	0	0	Analyser et résoudre un problème simple de chimie en s'appuyant sur les savoirs scientifiques
	TOTAL	228	64	394	292	27														

IX. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations** : Oui (X) Non () – Dans le cadre de la démarche qualité de l'IUT Robert Schuman
- **Évaluation des enseignements** : Oui (X) Non () – Organisée en autonomie par les enseignants
- **Conseil de perfectionnement** : Oui (X) Non () – Ensemble des enseignants
- **Autres dispositifs, le cas échéant** : /

X. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	15-40	/
Formation Continue	/	/
Exonération	/	/

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement : 485 hTD * taux horaire chargé : 52€)	24 908,00 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	/
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	/	Autres recettes *	Université
Autres dépenses : pilotage (48h)	2 496,00 €		Include
Total des dépenses	27 904,00 €	Total des recettes	27248,00 €
Résultat (dépenses - recettes)			0

A. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE (X)

2. Droits spécifiques

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : étudiants déjà inscrits à l'Université de Strasbourg

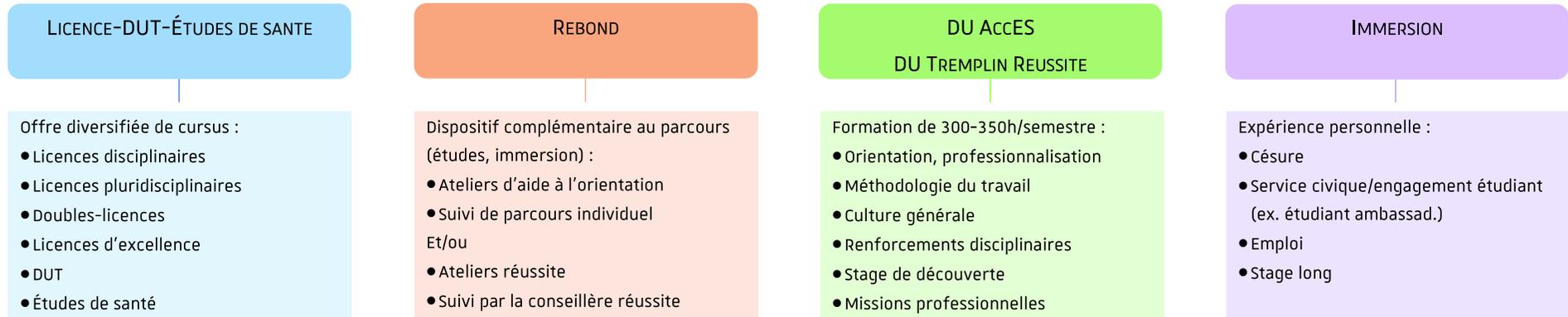
Le diplôme ouvre-t-il droit à l'affiliation à la Sécurité sociale : Oui (X)

Les étudiants peuvent prétendre à la bourse sur critères sociaux du CROUS

ANNEXES

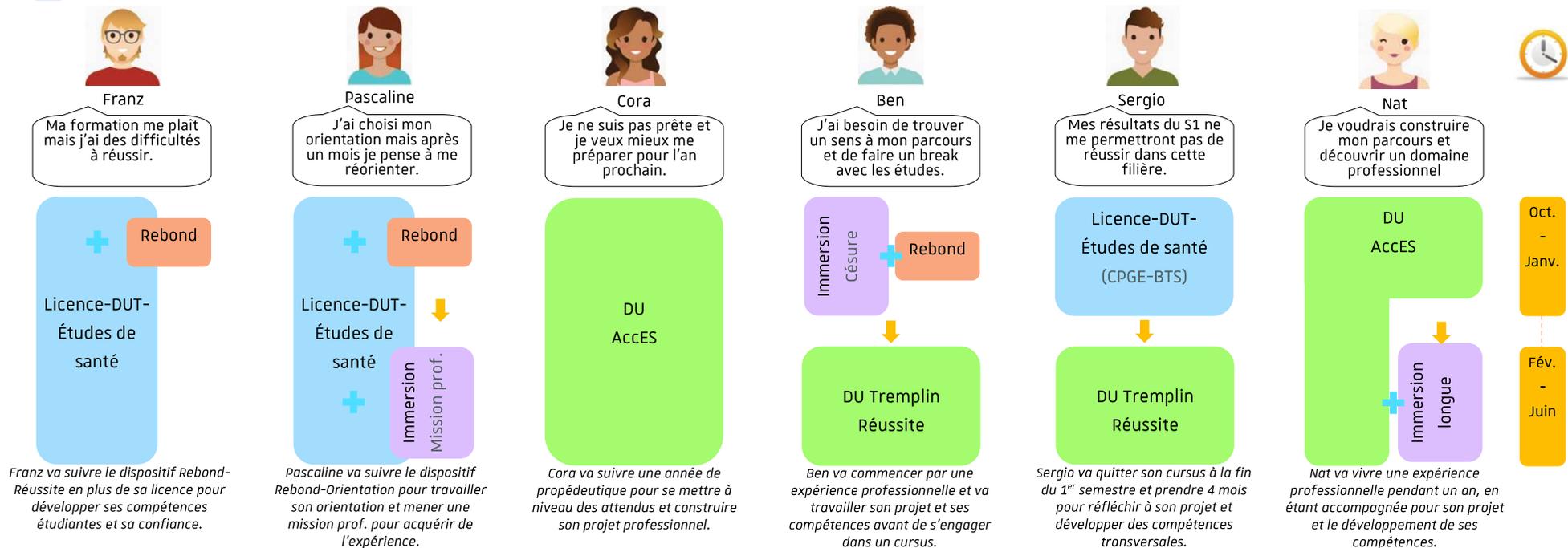
1 | MODULARISATION DE PARCOURS POUR LES ETUDIANTS EN DIFFICULTE DE POSITIONNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Dispositifs pour les parcours OR (orientation/renforcement). Un étudiant pourra intégrer un des dispositifs à différents moments



Certification : validation d'UE transversales et disciplinaires/obtention du DU Tremplin réussite niveau 1 et/ou 2.

Exemples de situations : choix modulables en fonction des besoins et projets des étudiants (liste non exhaustive)



2 | ARTICULATION DES DIPLOMES D'UNIVERSITE POUR LA REUSSITE ET L'ORIENTATION

